

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 MAI 2007**

**Délibération
n° 2007.05.204**

**Travaux
d'aménagement et
d'extension des
bureaux du site de
Frégeneuil - Lot n°
16 "Electricité" -
Avenant n° 2**

LE VINGT QUATRE MAI DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **16 mai 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Bernard ALLIAT, Madeleine ANCELIN, Philippe BERTHET, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, François ELIE, Brigitte FONTANAUD, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Michel CHAVAGNE à Jean BOUGETTE, Bernard CONTAMINE à Philippe BERTHET, Martine FAURY à Gérard MARQUET, Annie FOUGERE à Philippe MOTTET, Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Jean MARDIKIAN à Jean DUMERGUE, Patrick RIFFAUD à Jean-Claude MOGIS

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Jean-Claude BESSE par Brigitte FONTANAUD, Daniel OPIC par Madeleine ANCELIN

AFFAIRES GENERALES / CONSTRUCTION ET
PATRIMOINERapporteur : **Monsieur MERONI****TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EXTENSION DES BUREAUX DU SITE DE FREGENEUIL - LOT
N° 16 "ELECTRICITE" - AVENANT N° 2**

Par délibération n° 340 du 29 septembre 2005, le conseil communautaire a approuvé le lancement de l'appel d'offres ouvert pour la réalisation des travaux d'extension et d'aménagement des bureaux du site de Frégeneuil (18 lots).

La commission d'appel d'offres du 1^{er} juin 2006 a attribué le lot n° 16 « Electricité » à l'entreprise SNEE –ZI n° 3 –16160 GOND PONTOUVRE, pour un montant de 87 509,36 € HT, soit 104 661,19 € TTC.

Par délibération n° 63 du 1^{er} février 2007, le conseil communautaire a autorisé la passation d'un avenant n° 1 en plus value de 2 477,60 € HT et qui a porté le montant du marché à 89 986,96 € HT, soit une augmentation de 2,83 % par rapport au montant initial.

Il est nécessaire de passer un avenant n° 2 en plus value pour les travaux suivants :

- | | |
|--|---------------|
| - remplacement du luminaire du bureau de l'agent de maîtrise
réseau dans bâtiment CTAS suite à sa dépose et à son impossibilité
de repose compte tenu de sa vieillesse | 631,68 € HT |
| - ajout de prises informatique bâtiment CTAS afin de
permettre le branchement des matériels de télésurveillance
des réseaux | 5 460,22 € HT |
| - équipement chauffage bâtiment extension CTAS
oublié par la maîtrise d'œuvre | 1 224,25 € HT |

Montant total en plus value **7 316,15 € HT**

Vu l'avis favorable de la commission affaires générales du 26 avril 2007,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 15 mai 2007,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 24 mai 2007,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n° 2 au lot n° 16 « Electricité » confié à l'entreprise SNEE – ZI n° 3 – 16160 GOND PONTOUVRE pour les travaux d'aménagement et d'extension des bureaux du site de Frégeneuil, ayant pour objet des travaux en plus value d'un montant de 7 316,15 € HT.

Le montant total du marché passe à 97 303,11 € HT soit une augmentation de 11,19 % par rapport au montant initial du marché.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal article 2313 – rubrique 812 – budget assainissement – article 2313 – budget eau potable – article 2313.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 31 mai 2007	<u>Affiché le :</u> 31 mai 2007